



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Ardenne Métropole : à vos côtés au quotidien sur l'ensemble du territoire

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

La bougie sur le gâteau

Pour Ardenne Métropole, l'année qui s'achève aura été un peu particulière : créée en janvier 2014, notre communauté d'agglomération a en effet fêté ses 10 ans. Dix années d'activité au cours desquelles nous avons échafaudé puis porté de nombreux projets visant systématiquement deux objectifs : d'une part rendre l'agglomération plus attractive, d'autre part améliorer la qualité des services proposés quotidiennement à sa population.

À chacun de juger si nous avons atteint ou pas ces objectifs, sans jamais perdre de vue le fait qu'Ardenne Métropole, compte tenu de sa taille, constitue aux côtés du conseil départemental la principale locomotive des Ardennes... Les deux pages qui suivent vous permettront de vous remémorer les principaux dossiers sur lesquels nous avons travaillé, mais aussi de lister ceux qui vont nous occuper ces prochaines années. Sachant pertinemment qu'en cours de route, il nous faudra nous pencher sur d'autres urgences liées à l'actualité du moment : le fameux adage selon lequel « gouverner, c'est prévoir » a ses limites...

Mais au-delà de cet exercice, j'aimerais profiter de l'occasion pour me réjouir de la manière dont notre collectivité fonctionne. La naissance d'Ardenne Métropole n'a pas été chose aisée, certaines de ses communes membres n'intégrant cette nouvelle structure qu'avec la plus grande circonspection. Il a donc logiquement fallu rassurer, apaiser et prouver chaque jour que notre but était avant toute chose collectif. Dix ans après, chacun a, je le crois, trouvé sa place. À de très rares exceptions, lors de nos débats, c'est la bonne volonté qui prédomine et non l'opposition politicienne, et c'est très bien ainsi. Tant que nous conserverons cette ambition commune d'aller de l'avant, nous pourrons continuer à œuvrer pour le bien de notre territoire et de ses habitants.

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole



Ardenne Métropole à vos côtés 24 heures sur 24

Ardenne Métropole a fêté il y a peu son 10^e anniversaire. L'occasion de dresser le bilan de ces 10 années d'existence. Sans oublier le rappel des services que vous rend l'agglo 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365.

Imaginez une journée comme tant d'autres. Vous vous levez et passez aux toilettes, utilisant le réseau d'**assainissement** géré par Ardenne Métropole, plus de 900 km de canalisations par lesquelles transitent les « eaux usées ». Comprenez les liquides souillés rejetés par vos éviers, lavabos, douches, baignoires, WC, lave-linge et autres lave-vaisselle. Les eaux en question aboutissent à une **station d'épuration**, elle aussi gérée par l'agglo ou ses délégataires et dont la fonction consiste à les purifier pour pouvoir au final les rejeter dans la nature sans risque de pollution.



Deuxième étape, la douche, qui coule là encore grâce à l'agglo, en charge de la distribution de l'**eau potable**. Avec pour ce faire un second réseau représentant 1 200 km de canalisations par lequel circulent annuellement plus de 10 millions de m³ d'eau.

Il est l'heure de vous rendre au travail, ou en cours. Vous pouvez utiliser le **réseau de transports en commun** : 61 bus qui tournent sur 25 lignes, parcourant chaque année près de 2 millions de km pour transporter 2,6 millions de voyageurs. Ou si vous préférez, vous pouvez enfourcher l'un des 100 vélos à assistance électrique du réseau **Cycl'AM**. Dans les deux cas, le service vous sera proposé par Ardenne Métropole.



Envie de piquer une tête, de patiner ou de faire un tour à la médiathèque avant de rentrer à la maison ? **Sport et culture** : les établissements communautaires vous accueillent.

Et ce soir, avant de vous coucher, n'oubliez pas de sortir votre poubelle : demain c'est jour de collecte et les agents de l'agglo seront à l'heure pour vous débarrasser de vos **déchets**.

Cette activité quotidienne permet déjà à Ardenne Métropole de dresser un bilan fort honorable de sa première décennie d'existence. Mais elle se traduit également par des dossiers en cours d'étude ou en voie de réalisation, suivant leur état d'avancement. Avec dans chacun des cas la même volonté : **renforcer l'activité et l'attractivité du territoire communautaire, pour le bien de tous ses habitants.**



L'heure du bilan

Inauguré à la rentrée 2019, le **Campus Sup Ardenne** constitue l'une des réalisations les plus emblématiques portées par Ardenne Métropole ces dernières années. Rappelons que depuis, le nombre de nos jeunes poursuivant des études supérieures a augmenté de plus de 50 %.

Autre succès flatteur, la campagne menée pour **diminuer de manière significative le tonnage de nos ordures ménagères**, avec pour résultat une baisse de plus de 20 % de ce tonnage. Merci à vous !



Dans le désordre, on peut également noter :

- les 130 **bornes de recharge électrique**, désormais opérationnelles et de plus en plus utilisées ;
- les 100 **vélos à assistance électrique** du réseau Cycl'AM et les quelque 42 000 km parcourus depuis leur installation en juillet 2023 ;
- le travail de fond effectué en matière d'amélioration de la **qualité de la ressource eau**. Avec à la clé la baignade dans la Meuse de l'été dernier ;
- la lutte quotidienne pour garantir aux habitants de l'agglo l'accès rapide à des professionnels de santé, qui s'est traduite concrètement par l'ouverture de **maisons de santé** modernes et fonctionnelles ;



BUS DE NOËL

tacc & RVM



- le succès des **équipements ludiques ou culturels** gérés par l'agglomération (centres aquatiques, patinoire, médiathèques, conservatoire...);
- les investissements d'avenir réalisés en matière de **sobriété énergétique** : le centre aquatique du Mont Olympe consomme 40 % de moins qu'avant, à confort égal. Et les autres bâtiments communau-

naires sont en train ou vont suivre cet exemple ;

- le soutien apporté à l'**activité économique**, donc à l'emploi : SPL Mercure (voir le Mag agglomération du mois dernier), pépinières ou incubateur d'entreprises ;
- l'aide accordée à la **renovation de logements** : plus de 300 dossiers validés dans le cadre des Opah.



Et demain ?

Pour la prochaine décennie, voici une courte liste de dossiers sur lesquels Ardenne Métropole est déjà mobilisée :

- la **reconquête de nos friches**, avec la volonté de créer de l'activité en « reconstruisant la ville sur la ville ». Exemple le plus emblématique, la Macérienne, le projet consistant à créer un pôle d'attractivité mêlant commerces, diffusion culturelle, tourisme ou développement durable. Mais l'agglomération avance également sur les dossiers Manil (Vivier-au-Court), Mory (Sedan/Wadelincourt), Thomé-Génot (Nouzonville), sans oublier l'arrivée d'Hermès sur la friche Deville, à Charleville ;

- le soutien constant apporté à l'**offre de formations supérieures**, avec notamment la construction d'un nouveau bâtiment au campus afin d'accueillir des élèves infirmiers ou aides-soignants ;

- l'aménagement d'une **maison des internes** à Charleville, comprennent des appartements destinés à recevoir dans les meilleures conditions les internes fréquentant nos établissements de santé. Le but étant de les inciter à s'installer sur notre territoire ;

- dans le même domaine, l'agglomération va continuer à soutenir la **création de maisons de santé**, la prochaine ouverture devant concerner celle du quartier du Lac, à Sedan ;

- la **réduction des déchets superflus** va se poursuivre, aidée par les bacs à biodéchets ou composteurs partagés installés par l'agglomération. À plus long terme, l'instauration d'une part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères se trouve toujours à l'étude ;

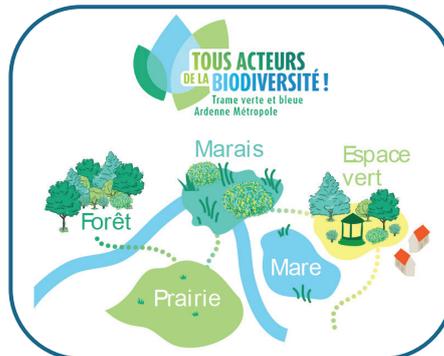
- nos **transports collectifs** vont eux aussi se verdifier : d'ici 2031, les Tac disposeront de neuf bus électriques, dont trois livrés dès 2025 ;

- autre projet d'envergure, la création d'un **établissement pénitentiaire** à Donchery, destiné à favoriser la réinsertion des détenus. Un investissement de 55 millions d'euros qui se traduira par la création de plusieurs dizaines d'emplois ;

- côté équipements sportifs, deux gros dossiers sont sur la table : la **renovation totale de la piscine** de la Ronde Couture et la **création de terrains de foot synthétiques** près du stade Dugauguez, aux côtés de la Ville de Sedan ;

- l'aspect culturel n'est pas en reste, avec pour principal projet la constitution d'un **nouveau musée** à Sedan, au quartier Fabert, la thématique actuellement envisagée étant l'interprétation des conflits ;

- sujet majeur pour les années qui viennent, la protection ou la restauration de nos zones naturelles (forêts, cours d'eau, zones humides...), regroupées sous l'appellation « **trame verte et bleue** ». Une volonté qui va se traduire par des actions concrètes : coulée verte à Bazeilles, ruisseaux de Tournes et Issancourt, ou récemment le programme « Plantez des haies ! ».



Venez reconstruire le Père Noël et l'équipe de RVM en direct depuis le bus de Noël

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Rdv sur bustac.fr



TROPHÉES DES ENTREPRISES 2025

Ardenne Métropole récompense les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l'année par leur réussite et leur dynamisme. Les entreprises ont **jusqu'au 17 janvier 2025 pour s'inscrire** à l'édition 2025 des

Trophées des entreprises, dans l'une des six catégories : artisanat, commerce, tourisme, industrie, service, environnement.

 ardenne-metropole.fr



Trophées des entreprises : les lauréats 2024

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Sedan

 Centre aquatique 

 "période scolaire" > 22 déc.

 Meeting hivernal dim. 15 déc. - 7 h > 19 h org. SNS - fermé aux usagers / accessible au public

 Fermé pour vidange 23 déc. > 5 janu.



Charleville-Mézières

 Centre aquatique Bernard Albin 

 "période scolaire" > 22 déc.

 "vacances" 23 déc. > 5 janu.

 Veilles et jours fériés > mar. 24 et 31 déc. : ouvert de 9 h à 12 h 30 > mer. 25 déc. et 1^{er} janv. : fermé

Charleville-Mézières

 Piscine Ronde Couture

 Fermée pour travaux jusqu'au 17 mars 25

 equipementsludiques.ardenne-metropole.fr
Billetterie : billetterie.ardenne-metropole.fr

Charleville-Mézières

 Patinoire Elena Issatchenko 

 "période scolaire" > 22 déc.

 "vacances" 23 déc. > 5 janu.

 Veilles et jours fériés

> mar. 24 et 31 déc. : ouverte de 9 h à 12 h > mer. 25 déc. et 1^{er} janv. : fermée

 Petit déjeuner offert dim. 15 déc. 9 h > 12 h

 Boom crêpes party sam. 21 déc. 14 h > 17 h 15

 Soirée Noël ven. 27 déc. 20 h 30 > 22 h 45

 Boom party sam. 4 janv. 14 h > 17 h 30

 Soirée Blanche ven. 10 janv. 20 h 30 > 22 h 45



MÉDIATHÈQUES

Rencontre littéraire

mer. 11 déc. 20 h

Voyelles CMz

Benoit Caron

Le cycle de Maugis

Partenariat SEA

Lecture en musique

mer. 18 déc. 16 h Voyelles

CMz - *L'hiver* - Dès 3 ans

Cinéma **mer. 18 déc.** 19 h 30

Voyelles CMz - Séance en Court(s) avec la Pellicule Ensorcelée - Ados / Adultes

Jeux vidéo **sam. 21 déc.** 14 h

Voyelles CMz - Tournoi

Fortnite - Dès 12 ans, sur

inscription

Jeu de rôle **sam. 4 janv.**

Voyelles CMz - avec les

Portes de l'Imaginaire

♦ 10 h parties jeune public

♦ 14 h parties jeune et tout public

 mediatheques.ardenne-metropole.fr  

CONSERVATOIRE

Audition de Noël

mar. 10 déc. 18 h 30

Prix-Lès-Mézières salle

polyvalente - Chorales

enfantines, percussions

Musicales Envies

mer. 11 déc. 19 h Sedan

amphithéâtre P. Mendès

France - Patchwork musical

 ardenne-metropole.fr

Audition de Noël

sam. 14 déc. 14 h CMz hall

CH Nord Ardennes - Violon

Marché de Noël

sam. 14 déc. 16 h 30

Sedan place d'Armes - Cor

Concert de Noël **dim. 15**

déc. 16 h Neufmanil église

Audition à la quarte

mer. 18 déc. 18 h

CMz Conservatoire

Patchwork musical

Audition **ven. 20 déc.**

18 h CMz Conservatoire

Hautbois

Marché de Noël

ven. 20 déc. 19 h 15 CMz

Place Ducale - Solichor

Concert **ven. 20 déc.** 20 h

lieu à définir - Harpe, chant,

chorale

Audition **sam. 21 déc.** 10 h

et 14 h CMz Conservatoire

Clarinette



DÉCHETS Jours fériés - Rattrapages des collectes



 Déchèteries fermées les jours fériés

Mer. 25 déc.

> Collectes matin et après-midi rattrapées **sam. 28 déc.**

> Collecte du soir effectuée le lendemain, **jeu. 26 déc.**

Mer. 1^{er} janv.

> Collectes matin et après-midi rattrapées **sam. 4 janv.**

> Collecte du soir effectuée le lendemain, **jeu. 2 janv.**